



CSEE de SCE des 25 et 26 février 2021 (en visio)

Ce compte-rendu ne vise pas l'exhaustivité, il est le point de vue de la CGT SCE. Nous n'y rapportons que les points qui nous semblent les plus importants.

Sujets abordés dans ce CR:

CSE Ordinaire de février :

1. Information/Consultation relative au projet d'évolution de la Direction CSD au sein d'OCB
2. Information/Consultation relative au projet d'évolution Private Radio Network au sein de la BU Smart Mobility Services
3. Information/Consultation relative à l'adaptation de l'organisation de l'unité Service Client et Mobile (SCM) au sein de CSO

CSE Ordinaire dédié à la Santé, à la Sécurité et aux Conditions de Travail de février

1. Information relative aux dispositions prises par l'entreprise dans le cadre de la crise sanitaire.

Retrouvez le CR et documents du CSE sur <https://plazza.orange.com/docs/DOC-1828662?sr=stream>

[Réinscription à la « news letter » globale de la CGT d'Orange : CGT Fapt Orange \(cgtfapt-orange.fr\)](#) (suivre le lien et aller en bas de page) et confirmer dans le mail reçu que vous voulez recevoir la « news letter » CGT ...

Déclaration préalable de la CGT : <https://plazza.orange.com/docs/DOC-1828662?sr=stream>

Intervention préalable de la CGT au CSEE de CSE du 25 février 2021

« Orange a annoncé la semaine dernière ses résultats annuels. Avec une augmentation de son résultat net de 56,9 % à 5 milliards d'euros (dont 2,2 milliards d'euros de reversement de l'état à la suite du litige fiscal, sans ce dernier le bénéfice serait en légère baisse de 12,8% à 2,8 milliard), ces résultats démontrent la résistance des opérateurs Telco dans le contexte de crise sanitaire.

Le chiffre d'affaire est en légère hausse de 0,3% et atteint 42,3 Milliards d'euros. Malgré les impacts liés au COVID (cout sanitaire, baisse du roaming), le taux d'ebitdaal (marge), ne s'érode que de 1%. Sous l'effet de la baisse des investissements Orange voit sa génération de cash-flow organique augmenter, une première depuis 10 ans (2,5 milliards d'euros).

Ses résultats sont avant tout le fruit de l'engagement des salariés du groupe, qui ont vu durant cette période leur charge de travail augmenter de manière significative. Malgré cela, 2020 aura été une nouvelle fois une année mortifère sur le front de l'emploi : Plus de 4600 emplois ont été supprimés en France ce qui à l'échelle du groupe donne un solde négatif de 4000 emplois.

Les perspectives pour l'année 2021 et les années suivantes n'ont rien de rassurantes. Le plan d'économie « scale-up » de 1 milliard d'euros, dont 500 millions d'euros sur la masse salariale d'ici 2023 va une nouvelle fois fortement impacter l'emploi. Cette orientation interroge, comment la direction peut-elle envisager un tel niveau d'économie (identique aux 5 dernières années), malgré un nombre de départs « naturels » (retraite) nettement inférieur ? En affichant une volonté de « discipline salariale », la direction utilise donc tous les leviers (emploi, salaire) pour faire payer aux salariés le prix de sa distribution généreuse de dividendes.

Car si l'emploi et les salaires sont en bernés, les actionnaires, eux sont rassasiés. Il leur est déjà annoncé 50 centimes en Juin (1,5 milliards d'euros), avant un nouveau versement de 30 ou 40 centimes en décembre. Cette année sera pour les actionnaires d'Orange une année record en termes de versement depuis près de 10 ans.

Les axes stratégiques interrogent et mettent en péril la pérennité de nos activités : fermetures massives de boutiques, non remplacement des départs de techniciens (alors que l'actualité montrent les besoins qui sont exprimés sur les territoires), externalisation des réseaux fixes et mobiles en filiale, transfert d'activité vers pays low-cost. La CGT revendique une autre répartition de la valeur qui permette de favoriser l'emploi, les salaires, et une politique qui permettent de construire et de maintenir des réseaux de qualité.

La CGT s'étonne de la mise en place de telles orientations quand Orange communique abondamment sur sa « raison d'être » et ses « engagements » sociaux et sociétaux. Détruire l'emploi qualifié au détriment d'une sous-traitance, toujours moins distantes, faire le choix d'une répartition de la richesse toujours en faveur des gros actionnaires démontre à l'évidence qu'il y a encore du chemin pour une « entreprise responsable ». Nous craignons le retour de méthode que nous pensions révolue pour inciter les salariés au départ !

Enfin, nous souhaitons connaître pour SCE et la branche entreprise la déclinaison précise de ce plan d'économie. Pour rappel la moitié de ces économies concerne le personnel dont 2 tiers affectés à la France, la direction du groupe a clairement précisé que les activités IT&S en sont exclues, la branche entreprise enregistre un recul de chiffre d'affaire de 107 millions d'€ pour 2020. Nous sommes donc particulièrement préoccupés par le sort des salariés de la branche entreprise dont l'activité se trouve sur les activités traditionnelles fortement margées ou ceux qui sont sur des activités IT&S en mode alliance avec les filiales OBS socialement moins bien loties.

Enfin et en guise de conclusion et pour que ces questions ne passent pas à la trappe nous voudrions un bilan des acquisitions d'Orange dans la branche entreprise : Secure Link, Secure Data et « Business et Décision ». En effet, il semblerait que cette « croissance externe » effectué à prix d'or ne révèle pas des résultats aussi brillants qu'escomptés ce que la direction d'Orange semble ne pas vouloir trop ébruiter ! »

Réponses de la direction avec commentaires CGT: La direction dit qu'elle présentera les résultats financiers de SCE devant la commission ad hoc (merci cap'tain !) du CSEE et puis au CSEE de SCE de mars (30 et 31 mars). Elle se félicite de la résilience (mot à la mode s'il en est !) de l'organisation SCE, de la satisfaction client au plus haut jamais enregistré et de l'implication des salariés mais (il y a toujours un mais !) il faudra continuer à « maîtriser les couts » ... et les couts ... c'est nous !

1- Information/Consultation relative au projet d'évolution de la Direction CSD au sein d'OCB

Le bilan des élus de la commission éco de la présentation du projet à celle-ci est restitué par la rapporteuse de la commission :

- Pas de nouvelles données chiffrées
- Pas de roadmap et de stratégie.
- Pas de bilan chiffré des précédentes réorg.
- Demande d'avoir le découpage du CA de 500 millions d'€ de la direction CSD.

Plusieurs élus s'inquiètent du manque d'accompagnement des salariés et de l'absence de budget spécifique pour ce faire. La direction se veut rassurante mais n'apporte que très peu de précisions et aucun chiffre !

Elle dit qu'elle donnera plus de précisions à la commission emploi ... on peut en douter au vu du manque d'information donné à la commission économique !

L'expertise SECAFI est en cours.

Une restitution en sera faite au prochain CSEE du 30-31 mars.

Vous pouvez trouver les docs fournis : <https://plazza.orange.com/docs/DOC-1789242?sr=stream>

2. Information/Consultation relative au projet d'évolution Private Radio Network au sein de la BU Smart Mobility Services

La CGT n'ayant pas eu de représentant(e) présent(e) le jeudi 25 février après-midi lors de la présentation de ce point à l'ordre du jour du CSE, vous pouvez trouver les docs fournis et notamment l'extrait du PV provisoire reprenant l'intervention du rapporteur de la CSSCT Marketing et Solutions ici : <https://plazza.orange.com/docs/DOC-1789242?sr=stream>

Vote :

POUR : CFE-CGC, FO

CONTRE : 0

ABS : CFDT

Absent : CGT

3. Information/Consultation relative à l'adaptation de l'organisation de l'unité Service Client et Mobile (SCM) au sein de CSO

Une énième réorganisation sensée améliorer les choses ... mais qui est surtout là pour pallier aux départs non remplacés ...

Une mission d'expertise du CSSCT CSO1 a été votée à l'unanimité.

Vous pouvez trouver les docs : <https://plazza.orange.com/docs/DOC-1789242?sr=stream>

CSE Ordinaire dédié à la Santé, à la Sécurité et aux Conditions de Travail de février du vendredi 26 février après-midi

1. Information relative aux dispositions prises par l'entreprise dans le cadre de la crise sanitaire.

Pas de grosses surprises dans les annonces de la direction ... il y a maintien de la possibilité de venir un jour par semaine sur site sur demande du salarié. Et en cas de difficultés en télétravail des solutions de retour partielles ou totales peuvent être mises en place ... dicit la direction ! la direction pourrait proposer d'autres solutions comme les sites satellites et surtout refaire de la com de l'accord de télétravail en particulier sur le matériel donné.

La possibilité de vacciner dans l'entreprise a été donnée par le gouvernement. Orange la met en place ... doucement et pas sur tous les sites ... sur quels critères sont choisis les sites ... le flou demeure ! Les critères de vaccination le sont plus, les seuls salariés éligibles sont ceux de 50 à 65 ans atteints de « comorbidités » sur les critères fixés par le gouvernement. Et quels seront les moyens alloués à la médecine du travail pour la vaccination ?

Certains élus regrettent que les représentants du personnel ne soient pas sollicités pour donner leurs avis sur les communications et les actions entreprises par l'entreprise dans le cadre de cette pandémie.

Prochain CSEE de SCE prévu les 30 et 31 mars.